

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2012

### ETUDE AMENAGEMENT COULEE VERTE

Restitution des orientations et des premières esquisses de l'étude d'aménagement de la coulée verte par M. RIPOCHE du cabinet Vu d'ICI de BEAUCOUZÉ (49).

### SECURISATION CARREFOUR RD 217/RD225 MISE EN ACCESSIBILITE AVENUE LILAS : DEMANDE SUBVENTION DETR ET AMENDE DE POLICE

L'aménagement urbain de la Place de la nouvelle Mairie inclut l'aménagement de la RD 217. Cet aménagement prend en compte la problématique de l'accessibilité pour tous, notamment les personnes à mobilité réduite. Il intègre également une zone 30 compris entre 2 écluses (rétrécissements impliquant une circulation alternée). L'objectif est de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité de tous.

Dans cette opération le Conseil Général de la Mayenne accompagne la Commune sous la forme d'un tapis d'enrobé sur l'ensemble du linéaire compris entre le cimetière et le carrefour St Mathurin.

Dans le cadre de cet accompagnement, afin d'assurer une mise en place correcte du revêtement routier sur la RD 217, la Commune est tenue de réaliser des travaux complémentaires non prévus dans l'aménagement de la place.

Les nouveaux travaux envisagés s'appuient sur l'étude PAVE réalisée par le cabinet VERITAS afin de rendre l'ensemble de l'avenue des Lilas accessible et sécurisée.

Le projet prévoit des travaux d'élargissement de trottoirs (normes PAVE), de dépose et pose de nouvelles bordures à la bonne altimétrie permettant de corriger l'excès de dévers (PAVE) et la réalisation facilitée d'un tapis d'enrobé.

Enfin, un plateau surélevé avec rampes d'accès est prévu au carrefour, en lien étroit avec les préconisations du PAVE sur ce secteur.

L'ensemble de ces nouveaux dispositifs permettra d'améliorer à la fois la sécurité routière, l'accessibilité avec le prolongement de la zone 30 jusqu'au carrefour.

Le montant total estimatif des travaux s'élève à 55 000 € HT honoraires inclus.

Le Conseil Municipal décide :

- ▶ de valider le projet de sécurisation du carrefour du carrefour RD217/RD225 et mise en accessibilité de l'avenue des Lilas pour un montant estimé à 55 000 € HT
- ▶ de valider le plan de financement suivant :

#### DEPENSES

- Travaux carrefour RD217/225 et accessibilité.....	50 020,00 € HT
- Honoraires maîtrise œuvre et imprévus.....	4 980,00 € HT
	-----
	55 000,00 € HT

#### RECETTES

- Subvention DETR (20% / 55 000).....	11 000,00 €
- Subvention Amende police .....	10 000,00 €
- Subvention Aménagement qualité (7,5% à 17,5%) .....	6 600,00 €
- Emprunt.....	17 400,00 €
- Autofinancement.....	10 000,00 €
	-----
	55 000,00 € HT

- ▶ de solliciter une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- ▶ de solliciter une subvention au titre des Amendes de police (25% sur dépense maximum de 40 000 € HT)
- ▶ de solliciter une subvention du Conseil Général au titre des aménagements de qualité.

## **SECURISATION CARREFOUR RD 217/RD225 MISE EN ACCESSIBILITE AVENUE LILAS : MISSION MAITRISE D'OEUVRE**

La sécurisation du carrefour RD 217/RD 225 et la mise en accessibilité de l'avenue des Lilas nécessite une mission de maîtrise d'œuvre. Le cabinet A'DAO Urbanisme de Rennes propose d'assurer cette mission pour un montant forfaitaire de 4 000 € HT.

Le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet ADAO Urbanisme de Rennes pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation de la RD 217/RD225 et de mise en accessibilité de l'avenue des Lilas pour un montant forfaitaire de 4 000 € HT.

## **DESHERBAGE VAPEUR**

La Commune s'est engagée dans le développement durable et dans la non utilisation de produits phytosanitaires pour assurer le désherbage. La solution retenue est le désherbage à la vapeur avec 4 passages par an sur les axes principaux et 2 passages par an en lotissement.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Chesneau d'Alexain pour l'année 2012 pour un montant de 1 845,74 € TTC (prix de 37 € HT le km de caniveau en zone grand axe et 45 € HT le km en zone lotissement et une partie en intervention manuelle au taux de 75 € l'heure).